

L'eau d'érable certifiée NAPSI étend sa portée en Amérique de Nord

**Le sceau de qualité NAPSI garantit aux consommateurs
la même expérience que s'ils buvaient l'eau à même l'arbre**

Longueuil (Québec), le 13 mai 2014 – La Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) est fière d'annoncer que les consommateurs nord-américains peuvent désormais déguster une eau d'érable pure certifiée NAPSI, qui leur assurera une expérience authentique, rappelant celle de l'érable. Les marques SEVA et WAHTA, deux des quatre marques certifiées NAPSI, sont maintenant distribuées aux États-Unis. SEVA est offerte à travers le Canada dans plus de 500 points de vente depuis l'an dernier et dans la chaîne phare d'alimentation naturelle Whole Foods Market, sur la côte Ouest américaine. Bientôt, elle sera offerte dans plus de 8 000 points de vente de la côte Est américaine. Quant à WAHTA, elle est en vente dans plusieurs succursales The Fresh Market ainsi que sur Amazon.com.

La certification NAPSI assure la protection des consommateurs

En 2013, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) a créé la certification NAPSI selon un procédé de production qui préserve le goût et la qualité de l'eau d'érable canadienne. « Il s'agit du premier sceau de qualité sur le marché qui garantit que vous consommez une eau d'érable pure et authentique à 100 % et qui contient tous ses composants naturels », explique Simon Trépanier, directeur général de la FPAQ. L'eau d'érable certifiée NAPSI offre une garantie de pureté absolue et préserve toutes les propriétés naturelles de la sève d'érable. L'acronyme NAPSI, qui signifie « naturelle, authentique, pure, stérile et intégrale », est employé pour certifier que l'eau d'érable canadienne a été stérilisée et ne contient aucun agent de préservation ni additif chimique. Les techniques de stérilisation et d'emballage NAPSI contribuent à préserver la cristallinité, la fraîcheur et les propriétés bénéfiques de l'eau d'érable pour une période de 18 mois à température ambiante.

L'eau d'érable : une excellente source d'hydratation

L'eau d'érable est un autre terme employé pour désigner la sève d'érable, le liquide transparent qui s'écoule de façon naturelle des érables à sucre. À l'opposée, le sirop d'érable est une forme concentrée de sève d'érable et résulte de l'évaporation de l'eau de la sève jusqu'à ce que sa consistance s'apparente à celle du sirop. Quarante litres de sève d'érable sont nécessaires pour produire un litre de sirop. L'eau d'érable constitue une excellente source d'hydratation parce qu'elle procure les mêmes avantages que le produit naturel s'écoulant directement de l'érable, notamment quelque 46 composés bioactifs uniques, dont certains antioxydants ainsi que des minéraux essentiels, comme le potassium, le manganèse et le zinc. Naturellement faible en sucre, l'eau d'érable ne contient que 20 calories par portion (250 ml), comparativement à 50 calories pour la même quantité d'eau de coco.

Bien plus qu'une boisson rafraîchissante

En plus d'être une boisson rafraîchissante, l'eau d'érable certifiée NAPSI ajoute une touche de sucre et de saveur d'érable à vos recettes (pour des recettes, [cliquez ici](#)). Les barmans la transforment notamment en cubes de glace pour les cocktails et les chefs l'utilisent comme ingrédient pour les marinades, les soupes, les crèmes glacées et les sorbets. Les composés bioactifs et les oligominéraux contenus dans l'eau d'érable pure permettent également d'obtenir d'excellentes boissons désaltérantes pour les athlètes qui souhaitent se réhydrater. « L'eau d'érable est faible en glucides, elle constitue donc une option intéressante pour ceux qui cherchent à s'hydrater après des efforts légers comme la randonnée ou le yoga, ou même pour les gens qui travaillent à l'extérieur », explique Mélanie Olivier, nutritionniste du sport.

Marques certifiées NAPSI aux États-Unis et au Canada

« La qualité des érablières québécoises, conjuguée au protocole de récolte unique de la FPAQ, nous permet d'offrir au monde une eau d'érable d'une qualité incomparable », explique Denis Normandin, copropriétaire de SEVA, une eau d'érable distribuée au Canada, offerte depuis 2013 sur le marché américain, et présente sur le marché européen dans quatre pays : la France, la Belgique, la Norvège et les Pays-Bas. « Auparavant, il fallait visiter une érablière au printemps pour vivre l'expérience authentique de boire la sève à même l'arbre. Le sceau NAPSI est le seul certificat garantissant aux consommateurs la même expérience authentique à l'année, souligne Geneviève Béland, directrice de la promotion, de l'innovation et du développement des marchés à la FPAQ. Nous sommes ravis d'offrir ce sceau d'authenticité et de qualité à l'industrie. L'eau d'érable certifiée NAPSI est l'une des plus importantes innovations agricoles des dernières années pour l'industrie de l'érable. »

Les autres marques certifiées NAPSI sont WAHTA, maintenant distribuée aux États-Unis, ainsi qu'[OVIVA](#) et [MAPLE3](#), offertes dans plusieurs points de vente à travers le Québec. Pour de plus amples renseignements à propos de l'eau d'érable et de la certification NAPSI, [cliquez ici](#).

À propos de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ)

Fondée en 1966, la FPAQ a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts économiques, sociaux et moraux de ses 7 300 entreprises acéricoles, autant d'hommes et de femmes qui travaillent ensemble pour établir des normes de qualité en plus d'assurer la promotion et la mise en marché collective de leurs produits. Le Québec assure 93 pour cent de la production de sirop d'érable au Canada et près de 75 pour cent de la production acéricole à l'échelle mondiale. Collectivement, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse contribuent à sept pour cent de la production. La FPAQ est fière de coordonner le Réseau international d'innovation des produits d'érable du Canada au nom de l'industrie acéricole canadienne.

À propos de NAPSI

[NAPSI](#) est une marque de certification créée par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec pour assurer l'authenticité et la qualité de l'eau d'érable. La récolte et les procédés des produits certifiés NAPSI doivent satisfaire à des normes rigoureuses garantissant que l'eau d'érable est :

- Naturelle : issue des érables;
- Authentique : l'eau telle que la nature l'offre à la sortie de l'arbre;
- Pure : sans agent ni ingrédient ajouté;
- Stérile : dépourvue de tout microorganisme;
- Intégrale : entière, non raffinée et avec tous les composés que la nature lui procure.

-30-

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Bridget Ann Peterson

Chargée de projets

Massy Forget Langlois relations publiques

T: 514 842-2455, poste 26 / C: 514 377-1752 / bapeterson@mflrp.ca